Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260605-2026060502-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 29.05.2026**

L'an deux mil vingt-six
le **cinq juin** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 29.05.2026

Etaient présents : Mme NOGUES Christelle, M. LOHAT Alain, M. LUBIN André, Adjoints. M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien, Mme LE ROY Laetitia, conseillers délégués. M. BLOT Olivier, Mme LUCAS Maëva, Mme HENRY Aurélie, Mme LEBAS Betty, M. BOUAISSIER Christophe, Mme SALMON Evelyne, M. HUET Valentin, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19

Etaient excusés : M. FREROU Lilian (pouvoir à M. LEVREL Denis), Mme RISSEL Alexia, Mme LE GOUËVEC Sylvie (pouvoir à Mme NOGUES Christelle), M. JERÔME Charly, Mme TAQUET Virginie, M. AVRIL David (pouvoir à M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien),

Présents : 13
Votants : 16

Monsieur CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien a été élu secrétaire.

Objet : 2026060502- Acquisition d'un panneau d'informations LED

La commune de Gaël souhaite se doter d'un panneau digital d'information double face, qui sera placé devant la mairie. Deux offres sont proposées soit à l'achat soit en location, pour un engagement de 6 ans, par les sociétés CHARVET DIGITAL et PRISMAFLEX.

Après études et analyses des devis, il est proposé au conseil municipal de valider l'offre de la société PRISMAFLEX, en achat, pour un montant de 29 900.00 € TTC.

Après discussion et délibération, le conseil municipal, avec 15 votants pour et 1 abstention :

- Valide l'achat d'un panneau d'information plutôt qu'une location ;
- Valide la proposition de PRISMAFLEX pour un montant de 29 900 € TTC ;
- Autorise M. Le Maire ou l'adjoint délégué, à signer toutes pièces afférentes à cette décision ;
- Précise que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026.

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,